© Drogues Info Service - 13 septembre 2025

Vos questions / nos réponses

Nocivité du cannabis

Par Profil supprimé Postée le 03/10/2011 17:47

> Bonjour,
> mes voisins du dessous font sécher du cannabis dans leur maison, l'odeur remonte et est très forte, même insupportable. Nous avons un enfant de 6 ans, j'aurais voulu savoir si l'odeur du cannabis qui sèche peut avoir des conséquences sur notre santé, j'ai l'impression d'avoir la gorge sèche, mal a la gorge et des brulures d'estomac ainsi que des nausées, cela pourrait venir de la?
> Merci pour votre réponse.

Mise en ligne le 04/10/2011

Bonjour,

Le cannabis comporte des effets et risques lorsqu'il est directement consommé, fumé ou injéré. Comme pour le tabac, il peut exister un risque à être exposé passivement mais régulièrement et massivement à la fumée qui se dégage lors de la combustion du cannabis.

"L'odeur du cannabis qui sèche" peut indisposer mais aucune étude n'en a vérifié les effets et risques. Si vos symptômes persistent, nous vous conseillons de consulter votre médecin.

Cordialement.